



FRANÇOIS MARCHAND



1243

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 19 février 1919.

François Eugène MARCHAND, né le 4 mai 1879 à la Boissière de Montaigu, sabotier, fils de François MARCHAND, 37 ans, domestique au Bourg de la Boissière de Montaigu et de Marie Eugénie BAUCHET, 35 ans, son épouse.

François a les cheveux châtons clairs, les yeux gris bleus, le front rond, le nez moyen, la bouche grosse, le menton fuyant, le visage ovale, il mesure 1,64 mètre.

Inscrit sous le N° 11 de la Liste cantonale de Montaigu.

Classé service actif, mais dispensé, car soutien indispensable de famille (art 22).

Appelé à l'activité le 14 novembre 1900 au 90^{ème} Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 1962, soldat de 2^{ème} classe.

Passé dans la disponibilité le 24 septembre 1901.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans l'armée territoriale le 1^{er} octobre 1913. Affecté au 83^{ème} Régiment d'Infanterie.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 4 août 1914.

Parti avec la 5^{ème} Compagnie du 83^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 11 août 1914.

Passé au 315^{ème} Régiment d'Infanterie le 14 juin 1917.

Passé au 204^{ème} Régiment d'Infanterie le 10 décembre 1917.

Evacué malade le 28 janvier 1918, retour aux armées le 7 avril 1918.

Evacué pour entorse le 3 juin 1918 à l'hôpital complémentaire N° 22 à Cholet du 5 juin au 30 juin 1918. A l'hôpital complémentaire N°42 de Jonzac du 1^{er} juillet au 17 juillet 1918. A l'hôpital complémentaire N° 64 de Bordeaux du 17 juillet au 23 août 1918.

En permission de 10 jours.

Passé le 6 septembre 1918 au 12^{ème} Régiment d'Infanterie.

Evacué blessé le 12 octobre 1918, à l'hôpital de Niort du 12 octobre 1918 au 4 janvier 1919. A l'hôpital complémentaire N° 13 de Tours de 4 au 7 janvier 1919.

En permission de 30 jours du 7 janvier au 7 février 1919.

Rentré au dépôt le 19 février 1919.

Mis en congé illimité de démobilisation du 93^{ème} régiment d'Infanterie le 19 février 1919.

Se retire à la Boissière de Montaigu.

Affecté dans les réserves au 65^{ème} Régiment d'Infanterie.

Blessé le 12 octobre 1918, à Bourgain (02 Aisne), par balle dans la jambe gauche.

Cité à l'ordre du Régiment N° 59 du 31 octobre 1918 « Soldat d'un courage et d'un sang-froid remarquables, a démontré de la plus belle bravoure pendant les journées d'octobre 1918, a été blessé à son poste de combat. »

Décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Médaille commémorative de la Grande Guerre.

Dégagé des obligations militaires 1^{ère} et 2^{ème} invalidités inférieures à 10% (imputables) par la commission de réforme de la Roche sur Yon du 13 octobre 1930 pour :

1° Cal régulier de fracture de la jambe consolidée sans gêne appréciable,

2° Pas de séquelle objective d'une hydarthrose traumatique du genou gauche.